Ville de Brignoles (83170)
Direction de la Commande Publique

M.A.P.A (Marché A Procédure Adaptée)

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe l'accord-cadre : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Bâtiment Annexe – 45 ter rue du Docteur Barbaroux – BP 307 - 83177 BRIGNOLES - Tél. : 04.94.86.22.12
Email : dcp@brignoles.fr ; Adresse Internet générale du pouvoir adjudicateur : https://www.ville-brignoles.fr
Adresse Internet du profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
Objet du marché : Location saisonnière de décorations de rues pour la période estivale 2022.
Type de marché : Marché public de fournitures courantes et prestations de services.
Mode de passation : Il s'agit d'un accord-cadre mono attributaire à bons de commande passé en procédure adaptée suivant les dispositions des articles L.2123-1et R.2123-1 du code de la commande publique.
Il sera conclu sous la forme d'un marché public de fournitures sans montant minimum et avec un montant maximum de commande, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passés suivant les dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique.
Le montant maximum de commandes à passer pour la saison estivale 2022 est fixé à 80 000 € H.T.
A titre indicatif, pour l'année 2021, la dépense s'est élevée, hors pose et dépose, à environ 40 000 € hors taxe.
Caractéristiques du marché :
La ville de Brignoles souhaite décorer, pour la saison estivale, prévisionnellement entre le mois de juin et la fin du mois d'août 2022, les rues, places et jardins dont la liste figure dans les documents de la consultation.
Cette liste n'est pas exhaustive. Lors de l'émission des bons de commande, des rues pourront être ajoutées ou supprimées.
La pose et la dépose des décorations pourront être effectuées par les services de la ville de Brignoles ou par le prestataire selon les modalités prévues au règlement de consultation et au Cahier des Clauses Particulières.
Visite sur site obligatoire : Les candidats qui répondent à la présente consultation devront visiter les lieux concernés par le présent marché. Lors de cette visite, le détail (longueurs, largeurs, nombre de décos…) des rues sera précisé avec le service opérationnel. Les visites s'effectueront sur rendez-vous en prenant contact avec Madame Valérie Tyrban, responsable du service évènementiel par mail à l'adresse suivante : tyrbanv@brignoles.fr ou par téléphone au : 06 72 07 41 76 / 04 94 86 22 14
Code NUTS : FRL05
Classification CPV : 75200000 Prestations de services pour la collectivité
Variantes obligatoires : Les variantes sont décrites dans les documents de la consultation.
Option obligatoire : Pose et dépose des décorations.
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :
Marché conclu avec un prestataire unique ou avec des prestataires groupés solidaires ou conjoints.
Délai minimum de validité des offres : 120 jours.
Modalités de financement : Fonds propres.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.
Unité monétaire utilisée : L'euro.
Date et heure limites de réception des offres : Le 22 avril 2022 à 17 h 00.
Conditions de participation - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Les justifications à produire sont celles prévues aux articles R.2143-3 et R.2143-4 du code de la commande publique. Le candidat devra en particulier fournir :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants **(imprimé Cerfa DC1) joint**

- Déclaration du candidat **(imprimé Cerfa DC2) joint**

- Copie du ou des **jugements prononcés**, si le candidat est en redressement judiciaire

- **Déclaration sur l'honneur** du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L2141-7 à L.2141-10 du code la commande publique (si imprimé Cerfa DC1 n'est pas complété).

- Renseignements sur le **respect de l'obligation d'emploi** mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail. (si DC1 non produit).

- Production pour chacun de ces **opérateurs des mêmes documents** qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières.

N.B : Conformément à l'article R. 2143-13 du code de la commande publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de

stockage numérique, à condition que figurent dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qu'ils ont déjà transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
Qualité des Fournitures : 60 % - Prix des Fournitures : 30 % - Délai de livraison : 10%

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Gratuitement sur le site : www.marches-securises.fr

Conditions de remise des offres :

Conformément aux dispositions de l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les offres devront obligatoirement être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : www.marches-securises.fr (aux conditions indiquées dans le Règlement de la Consultation).

Renseignements d'ordre administratif : Mairie de Brignoles - Direction de la Commande Publique suivant les coordonnées indiquées ci-dessus.

Renseignements d'ordre technique : Service Evènementiel – Hôtel de Claviers – 10 rue du Palais – 83170 Brignoles
Responsable : Madame TYRBAN Valérie – Tél : 04 94 86 22 14 ou 06 72 07 41 76 email : vtyrban@brignoles.fr

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 - 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 - Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.
- Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Date d'envoi à la publication : le 29/03/2022